## Marie-Marlène HOUNSOU

## Les mythes sur le vieillissement en Afrique

L’ensemble de nos médias renforce cette idée d’une population uniquement jeune. Ils faussent notre perception en nous imprégnant d’une vision où les femmes et les hommes qui atteignent la force de l’âge s’évanouissent, faute d’être plus abondamment représentés.

Le second mythe, encore plus ancré dans les esprits que le premier, est celui de la solidarité africaine en regard de l’individualisme des sociétés occidentales. C’est le mythe de la personne âgée centrale, respectée, objet de tous les égards. D’une solidarité familiale robuste, établie culturellement, symbole d’une identité africaine essentialisée, s’opposant à la vieillesse occidentale incarnée par ses maisons de retraite.

Mais ce sont deux idées reçues qui ne résistent pas à l’épreuve des faits. L’opposition Occident – Afrique est loin d’être aussi prononcée que l’on s’imagine. Il importe donc de déconstruire ces fictions par l’examen des études et des chiffres, et de parvenir à une analyse et une vision raisonnées du vieillissement ; à une meilleure maîtrise de la transition démographique particulière à l’Afrique.

## Vieillissement de la population et dépendance

L’espérance de vie augmente dans le monde entier depuis plusieurs décennies. En Europe, elle a commencé sa croissance avec la révolution industrielle. Les leviers d’amélioration sont :

* Les progrès médicaux et sanitaires,
* La facilité d’accès à ces progrès,
* La diversification des régimes alimentaires,
* et la diminution de la pénibilité du travail.

Ces progrès touchent également l’Afrique. Leur arrivée sur le continent a été plus tardive et l’évolution de l’espérance de vie plus rapide. L’allongement de l’espérance de vie sur le continent africain n’est pas uniquement lié à la très forte natalité et au recul de la mortalité infantile. Les facteurs cumulés de l’amélioration de la situation sanitaire pour tous les âges de la vie et du recul de la pénibilité du travail ont également fortement contribué à ce que les personnes âgées vivent plus longtemps.

Les chiffres de la Banque Mondiale sont sans appel. En vingt ans, de 1995 à 2015, l’espérance de vie est passée de :

* 77 à 81 ans en France, soit 4 ans
* 68 à 74 ans en Afrique du Nord, soit 6 ans
* 50 à 61 ans en Afrique Subsaharienne, soit 11 ans

Or, comme partout ailleurs, qui dit vieillissement, dit perte d’autonomie et dépendance.

Que prévoit la convention des droits de l’homme dans la protection des personnes âgées en prenant bien en compte les réalités socio-culturelles des pays africains?